



Rapport Financier pour l'année 2020 - CRI Auvergne

AG du 15 Juin 2021

Suite aux présentations très complètes des comptes par Mme Zaniolo, du rapport de Monsieur le commissaire aux comptes ainsi que du rapport moral de Mme la Présidente, je n'ai encore une fois que peu d'éléments nouveaux à porter à votre connaissance si ce n'est qu'il a fallu en cette année 2020 si particulière en raison de la crise sanitaire, ajuster et gérer la présence de fonds nécessaires en trésorerie pour garantir le fonctionnement courant.

L'exercice 2020 se clôt par un déficit limité de 1 272€ qui vous a été justifié dans la présentation des comptes. Ce déficit contenu malgré la conjoncture est bien moindre que celui constaté lors de l'exercice précédent qui se montait à 37 423€.

Cet exercice a été marqué par une diminution des ressources propres due en grande partie à la crise sanitaire qui a perturbé la mise en œuvre des actions, même si un effort important a été fourni par l'équipe pour adapter et réaliser le plus d'actions possible à distance et comme l'a déjà fait remarquer Mme la présidente dans son rapport moral, nous remercions l'ensemble de l'équipe du CRI, pour son implication et le travail réalisé tout au long de cet exercice si particulier. Faire plus nous paraît difficile dans l'état actuel des choses, tant l'équipe de salariés est déjà à un niveau d'activité élevé tant en ce qui concerne la recherche et démarches que la réalisation et mise en œuvre de nouvelles actions.

Le pendant de cet état de fait se retrouve dans une baisse notable de la rémunération des intervenants en sous-traitance, ces frais passant de 21 835€ en 2019 à 4 550 en 2020 ainsi que d'une baisse importante de – 5954€ des frais liés aux déplacements.

Nous avons dû également cette année gérer le départ d'un des salariés permanent du CRI, départ réglé à l'amiable dans le cadre d'une rupture conventionnelle et qui a entraîné une hausse supplémentaire de la masse salariale.

De plus, il est à noter une dépense exceptionnelle liée à la refonte totale du site Internet du CRI et le renouvellement de l'hébergement de celui-ci pour un montant de 6 456€.

Pour ce qui est des concours publics et subventions d'exploitation il est à remarquer une augmentation des subventions de certains acteurs et la mise place de nouveaux partenariats notamment avec la ville et la métropole ainsi que d'une hausse sensible de certains partenariats comme l'action « Dock en stock » menée en collaboration avec le CRI PACA ou des actions menées avec la DRJSCS ou avec la région dans le cadre du CARED CLEA. Le travail et l'implication fourni par tous les membres de l'équipe a conforté au long de cet exercice le positionnement du CRI comme interlocuteur privilégié et reconnu des collectivités et partenaires.

En conclusion, le budget du CRI reste serré et il va nous falloir encore trouver de nouvelles solutions et de nouveaux partenariats afin de préserver la pérennité de l'association et de ses actions.